



5 - JUL. 2018

PUBLICATION BIENS SANS MAÎTRE

Avis de publication

L'arrêté Préfectoral n°07-2018-3-21-003 du 21 mars 2018 a fixé la liste des immeubles satisfaisant aux conditions de l'article L1123-1- 3° du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques sur le territoire des communes du département de l'Ardèche. Les parcelles suivantes situées sur la commune de **GRAVIÈRES**, cadastrées **Section A n° 22 - 34 - 284 - 285-286-287 et 600** dont le dernier propriétaire est Mme GOURDON, demeurant à LES VANS, Place Henri Thibon, **Section B n° 1477** dont le dernier propriétaire est Mme PICAL demeurant à ARLES, 7 rue Montplaisir, **Section C n° n° 548-574-575** dont le dernier propriétaire est Mr REYNARD, demeurant à LES VANS, le Village de Naves, **Section C n°653-674** dont le dernier propriétaire est Mme BARTHELEMY, demeurant à MARSEILLE (16^{ème}), 11 traverse du Pradel, **Section C n°585 et 853** dont le dernier propriétaire est Mme BASTIDE demeurant à LES ASSIONS, Le Bosc, n'ont pas de propriétaire connu au sens de l'article L1123-1-3° du code général de la propriété des personnes publiques.

Il a également précisé que la procédure d'attribution à la commune des immeubles présumés sans maître, prévue par l'article L1123--4 du code général de la propriété des personnes publiques, était mise en œuvre.

Cet arrêté peut être consulté en mairie dans les conditions suivantes: affichage aux portes de la Mairie et aux heures d'ouverture le mardi matin de 9h30 à 12h30 et le jeudi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h.

Fait à GRAVIÈRES le

Le Maire, Monique DOLADILLE

5 - JUL. 2018